



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

SECTION SYNDICALE DE LA DGA DE LA SOLIDARITÉ

L'agenda 2024 : des rendez-vous incontournables

Chères et chers camarades, bonjour !

La section DGAS composée de nombreux membres peut se féliciter du combat mené et gagné cette année pour le maintien des sujétions temps de travail.

Ainsi, la Préfecture a tranché de façon définitive entérinant pour les MDS 3 semaines de congés (3x5 jours pour la PMI, 2x5 jours pour les pôles d'insertion, 1x5 jours et/ou 2x5 jours selon les fonctions).

Victoire historique et nationalement reconnue... victoire pour le travail social !

Notre syndicat, comme il s'y était engagé, repartira à la bataille pour la reconnaissance de la PMI fin 2024. Mais aussi l'accès au Ségur et à ses compensations pour une grande partie de nos collègues de la filière administrative des sites déconcentrés.

Le bureau de la section et ses réunions vous sont ouvertes !

Vous le savez peut-être ou pas la section est composée d'un bureau qui se réunit tous les mois sur la journée ou la demi-journée. Nous y évoquons les difficultés d'exercice tous services confondus, les grands dossiers, la révision du temps de travail, le Ségur, les avancées aussi, et surtout nous réfléchissons ensemble au cahier revendicatif afin qu'ensuite nous puissions élaborer les stratégies à mettre en œuvre.

Au programme de l'année syndicale 2024 : la juste et légitime revalorisation des montants de l'IFSE-socle à l'heure où la Collectivité s'apprête à mettre en place la revalorisation de la filière ad-

ministrative sportive, d'animation et qui va porter l'IFSE socle des rédacteurs à 700 euros à l'horizon 2026 et cela de façon tout à fait justifié laissant les médico-sociaux à 480 euros socle pour les agents sans précarité... mais aussi la révision du montant de 70 euros/mois accordée aux catégorie C indignement faible.

L'année 2024 sera également celle de la bataille des effectifs et de la lutte contre la précarisation des professionnels mais aussi celle des conditions d'exercice. La loi abjecte d'immigration viendra impacter les pratiques si nous n'arrivons pas à lutter contre son application et la chasse aux allocataires du RSA viendra compliquer encore un peu plus l'accompagnement social et médico-social.

Tous ces sujets et bien d'autres sont débattus en section... La section et son bureau doivent se renforcer ! **C'est pourquoi nous vous proposons une section ouverte à tous le jeudi 25 janvier pour réfléchir à tous ces dossiers.**

Pour y participer il vous suffit de demander, une autorisation d'absence syndicale ("bon vert") pour y participer.

Le syndicat doit pouvoir s'appuyer sur chacun d'entre nous pour affronter les luttes qui vont être les nôtres en 2024. Nous sommes persuadés que nous pouvons y arriver si notre mobilisation se maintient au niveau de celle qui a été la nôtre ces derniers mois, tant pour le Ségur que pour le temps de travail...

En cette fin d'année, la section syndicale CGT-DGAS vous adresse tous ses vœux de bonheur, de santé pour vous et vos familles et vous rappelle son engagement à vos côtés. Nous tenions à saluer le travail effectué dans tous les services de la DGAS, l'engagement au service des usagers et de la défense du service public.

Calendrier syndical

Les dates à retenir – À vos agendas !

Les sections sont ouvertes à tous les syndiqué·e·s et il vous appartient d'y participer en fonction du calendrier suivant (il vous suffira de demander des autorisations d'absence syndicale) :

► Agenda des sections :

- Jeudi 25 janvier 2024 9h00 - 17h00
- Mardi 20 Février 2024 9h00 - 17h00
- Jeudi 21 Mars 2024 9h00 - 17h00
- Jeudi 18 Avril 2024 9h00 - 17h00
- Mardi 14 Mai 2024 9h00 - 17h00
- Jeudi 13 Juin 2024 9h00 - 17h00
- Jeudi 4 Juillet 2024 9h00 - 17h00 (à confirmer)
- Fête des syndiqué·e·s le vendredi 21 juin 2024
- Fête des ASFAMS le dimanche 30 juin 2024

► Calendrier des Assemblées Générales :

- **Mardi 9 Janvier 2024** : 14h00 - 17h00 AG spéciale revalorisation montants socles de la filière médico-sociale précédée à 13h00 d'une rencontre DPMISP
- **Jeudi 11 janvier 2024** : AG des catégories C pour une révision du montant de la somme de 70 euros/mois accordée à compter du 1^{er} janvier 2024
- **Mardi 16 Janvier 2024** : 14h00 - 17h00 : AG spécifique aux CESF / échanges professionnels
- **Mardi 30 janvier 2024** : Formation "secret professionnel" partie 2 (les cas concrets). N'oubliez pas de vous inscrire et de demander vos bons verts si les délais de demande de formation sont dépassés.

► Rencontre CGT autour de la traditionnelle galette :

- **Lundi 15 janvier 2024** à partir de 13h30 à l'Hôtel du Département 52 avenue de Saint-Just 13004 Marseille – Bât. A salle A1 123C
- **Mardi 16 janvier 2024** à partir de 13h30 à La Maison de la Solidarité 5, rue de la République 13110 Port-de-Bouc
- **Lundi 22 janvier 2024** à partir de 13h30 à la DGAS, Immeuble Pixelia 21 boulevard Mirabeau 13003 Marseille
- **Mardi 23 janvier 2024** à partir de 13h30 à la Maison de la Solidarité, 38 avenue de l'Europe 13090 Aix-en-Provence
- **Mardi 23 janvier 2024** à partir de 13h30 au Musée de l'Arles Antique en Arles (Foyer du personnel).

Pour participer à l'une de ces réunions, appelez le syndicat au 04.13.31.19.70

La section vous souhaite à toutes et à toutes de belles vacances de Noël pour celles et ceux qui en prennent, pour les autres nous restons disponibles au syndicat toute la période des fêtes au syndicat 04.13.31.19.70 à 19.74 comme sur le portable au 07.71.02.89.55.

Nous vous embrassons bien fort.

Toujours à votre disposition.

Valérie MARQUE
Syndicat CGT

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE,
NOUS SOMMES PLUS FORTS !**